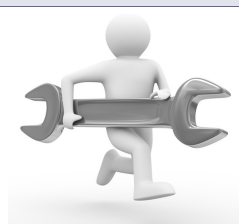


HABILETÉ

Qualité (innée ou acquise) de finesse, d'adresse dans le choix des moyens pour arriver à une fin.
Manière d'agir habile, adroite et opportune, dénotant le niveau de maîtrise d'une technique.



APTITUDE



Disposition innée et acquise (capacité supposée), qui désigne le potentiel d'une personne par rapport à une tâche ou une activité. C'est une organisation émotionnelle, motivationnelle, perceptive et cognitive durable de croyances relatives à un ensemble de référents, qui prédisposent un individu à réagir positivement ou négativement aux objets ou référents.

On parle :

- d'aptitudes physiques (aptitudes sensorielles ou psychomotrices comme la dextérité manuelle, la résistance physique),
- d'aptitudes intellectuelles (cognitive, intelligence abstraite, concrète, créative),
- d'aptitudes relationnelles (affectivité, autonomie, stabilité émotionnelle).

CAPACITÉ

"Activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance". P. Mérieux.

Disposition ou faculté constatée permettant à une personne d'accomplir les activités et les tâches physiques, manuelles, intellectuelles, méthodologiques, artistiques, d'adaptation, d'initiatives... composantes d'une fonction.

C'est aussi le degré d'aisance (performance) démontré, naturel ou acquis par l'expérience, dans un champ d'activité. Les capacités sont relatives à la personne et aussi à l'organisation (capacité financière, de production, logistique, collective...).

Elles ne sont pas mesurables, mais un ensemble de capacités fonde une compétence qui, elle, se subdivise en composantes évaluables.



SAVOIRS / CONNAISSANCES

"Ensemble des représentations, idées ou perceptions acquises dans le cadre de formations initiales et/ou professionnelles et/ou par l'expérience." AFNOR

Ensemble des savoirs et savoir-faire organisé dans la mémoire, formalisé ou pas et susceptible d'être activé dans toutes situations de travail. La compétence n'est pas la connaissance.



Se distinguent :

- Les connaissances générales pour savoir comprendre : ce sont les concepts, les savoirs disciplinaires, théoriques, qui existent indépendamment du contexte professionnel, les connaissances encyclopédiques (connaissances des objets, des événements, des êtres, de la culture...). Ces connaissances renvoient aux diplômes, à la maîtrise des langues vivantes, aux habilitations et certifications officielles...
- Les connaissances procédurales nécessaires pour régler les actions : ce sont les méthodes, modes opératoires visant l'étude et la réalisation d'une action, la maîtrise des processus et procédures rattachées aux connaissances professionnelles.
- Les connaissances spécifiques à l'environnement professionnel (les savoirs pratiques) : le contexte du travail, savoirs sur les produits, les services, les processus internes (*macros et micros*), le marché, l'emploi des outils, les règles de gestion propre à l'entreprise, l'administration de l'Equipement, la culture d'entreprise, les codes et conventions propres au métier, les spécificités des parties prenantes. Elles sont acquises, soit par une démarche volontaire de formation, soit elles sont induites par l'action elle-même. Dans ce second cas, elles deviennent aussi des connaissances nées de l'expérience.

SAVOIR-ÊTRE / SAVOIR COMPORTEMENTAL



Capacité à manifester des comportements et des attitudes adaptés à des situations multiples et changeantes. Manière d'être.

SAVOIR-FAIRE / SAVOIR OPERATIONNEL

"Mise en œuvre maîtrisée d'un savoir ou d'une habileté pratique dans une réalisation spécifique." AFNOR

Désigne le caractère structuré et opérationnel des connaissances et des capacités d'une personne. Le savoir-faire est lié à la pratique professionnelle, aux connaissances correspondantes et à l'ensemble des informations détenues en propre par l'individu relativement à son action sur le milieu environnant, technique et social.



COMPÉTENCES

"Capacités à mettre en œuvre des connaissances, savoir-faire et comportements selon certains standards de performance, définis et évalués dans des conditions spécifiées." AFNOR

Elles se décomposent en éléments évaluable appelés composantes.

Ensemble d'habiletés, de capacités, d'attitudes, de savoirs en action (savoirs opérationnels, procéduraux, sociaux, tours de main, coups d'œil, astuces, comportements, etc) et de connaissances théoriques (savoir comprendre et interpréter). Cet ensemble est mobilisé pour diagnostiquer, résoudre avec succès un problème, pour étudier, organiser et réaliser une tâche, une activité, un projet.

LA COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

j'ai appris,
j'ai compris,
je sais.

J'applique,
je pratique,
je fais.

J'adapte mon attitude,
j'agis en conséquence,
je suis.



COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

On distingue :

1. Les compétences techniques :

Pouvoir et savoir définir les tâches et contenus de son domaine d'activité et maîtriser les connaissances et savoir-faire nécessaires à cet effet.

Parmi celles-ci, on trouve les compétences organisationnelles (capacité à coordonner et à administrer un projet, un budget ou une équipe), les compétences informatiques (maîtrise de l'outil informatique et à la capacité à faire évoluer ses compétences en fonction des développements technologiques) et les compétences linguistiques et artistiques.

2. Les compétences non-techniques, qui se déclinent en 3 dimensions:

- a) La compétence méthodologique : être capable de réagir de façon méthodologiquement adéquate aux tâches demandées et aux changements susceptibles d'intervenir, trouver des solutions de manière autonome et transposer de façon judicieuse les expériences réalisées à de nouveaux problèmes.
- b) La compétence sociale : savoir collaborer avec autrui selon un mode communicatif et coopératif et faire preuve d'un comportement social et de sensibilité interpersonnelle (*partager l'information, s'adapter à un environnement de travail, appliquer le principe de confidentialité*)
- c) La compétence contributionnelle : être capable de contribuer de manière constructive à l'aménagement de son poste de travail et de son environnement professionnel, savoir organiser et décider de son propre chef et être disposé à assumer des responsabilités.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES EN MILIEU PROFESSIONNEL

